

# Prix à la consommation

En février 2016, selon l'estimation provisoire, l'inflation est à nouveau négative (-0,2 % sur un an après +0,2 % en janvier), essentiellement du fait du repli du prix de l'énergie dans le sillage de la chute du cours du Brent. D'ici mi-2016, la baisse des prix de l'énergie continuerait de peser sur l'inflation, qui s'établirait à -0,1 % sur un an en juin. L'inflation sous-jacente<sup>1</sup> s'est, quant à elle, progressivement redressée, de +0,3 % début 2015, jusqu'à +0,9 % en janvier 2016. Elle serait quasi stable d'ici mi-2016 (+0,7 % juin 2016) : la dépréciation passée de l'euro soutiendrait encore les prix des produits importés mais la baisse des prix des matières premières continuerait de se diffuser.

## L'inflation resterait légèrement négative d'ici mi-2016

Depuis janvier 2016, une estimation provisoire de l'indice des prix à la consommation est publiée dès la fin du mois concerné. Cette innovation a accompagné un changement de base, comprenant des évolutions méthodologiques, notamment sur le calcul de l'indice des prix à la consommation des produits frais (encadré).

En février, selon cette estimation provisoire l'inflation d'ensemble est à nouveau négative (-0,2 % sur un an, graphique 1). Les prix des biens alimentaires (+0,1 % sur un an) et des services (+0,8 %) continuent d'augmenter modérément,

1. L'indicateur d'inflation sous-jacente calculé par l'Insee est estimé en retirant de l'indice d'ensemble les prix de l'énergie, des produits frais, les tarifs publics et en le corrigeant des mesures fiscales et des variations saisonnières.

quand ceux des biens manufacturés (-0,2 %) et des produits énergétiques (-6,8 %) reculent de nouveau.

D'ici juin 2016, l'inflation d'ensemble resterait légèrement négative (-0,1 % sur un an), la baisse des prix de l'énergie continuant de peser.

## Les prix de l'énergie continueraient de baisser

En février 2016, les prix de l'énergie reculent de 6,8 % sur un an, entraînés par la baisse du cours du Brent, et ce malgré les hausses de taxes sur les carburants, le gaz et l'électricité en début d'année. Sous l'hypothèse conventionnelle d'une stabilisation du prix du baril de Brent autour de 40 \$ (36,4 €), la baisse des prix de l'énergie se poursuivrait (-5,4 % sur un an en juin 2016).

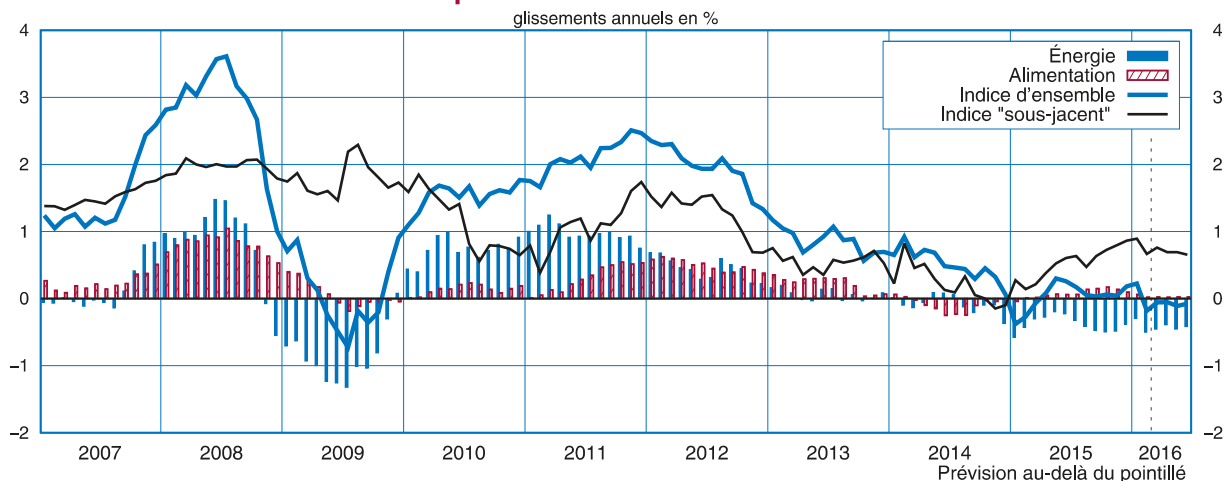
## La hausse des prix des produits alimentaires resterait modérée

En juin 2016, les prix des produits alimentaires seraient quasi stables : +0,1 % sur un an, comme en février 2016.

Sous l'effet de conditions météorologiques favorables à la production fin 2015, les prix des produits frais resteraient égaux : +0,4 % sur un an en juin, après 0,0 % en février 2016.

Les prix des produits alimentaires (hors produits frais) seraient freinés par les baisses de prix de nombreux produits : ceux des viandes, en particulier, suivraient en partie les baisses des cotations nationales. En outre, dans un contexte de « guerre des prix » des grandes surfaces, la dépréciation passée de l'euro ne se diffuserait que

1 - Les prix à la consommation en France



Source : Insee

légèrement aux prix de ces produits : ils augmenteraient de 0,1 % sur un an en juin 2016, comme en février.

### Les prix des produits manufacturés diminueraient de nouveau

Pour les produits manufacturés, la diffusion progressive de la baisse passée des prix des matières premières et le haut niveau du chômage continueraient de limiter les pressions inflationnistes. A contrario, la dépréciation passée de l'euro continuerait de soutenir les prix des biens importés, notamment les produits électroniques et électroménagers. Au total, les prix des produits manufacturés diminueraient de 0,4 % sur un an en juin 2016, après -0,2 % en février.

Au-delà des à-coups au mois le mois dus à des rabais de plus en plus importants au moment des soldes, les prix dans l'habillement-chaussures seraient soutenus d'ici mi-2016 par la hausse des cours des fibres textiles amorcée fin 2014. Ainsi, ils augmenteraient à nouveau sur un an en juin 2016 (+0,3 %), après s'être repliés de 0,6 % en janvier.

Par ailleurs, la baisse des prix des produits de santé se poursuivrait d'ici mi-2016 (-3,4 % sur un an en juin 2016, après -3,7 % en janvier 2016). Elle résulte des mesures de modération inscrites dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2016. Elle serait encore accentuée par la baisse des prix des lunettes et lentilles, sous l'effet de la loi Consommation de 2014.

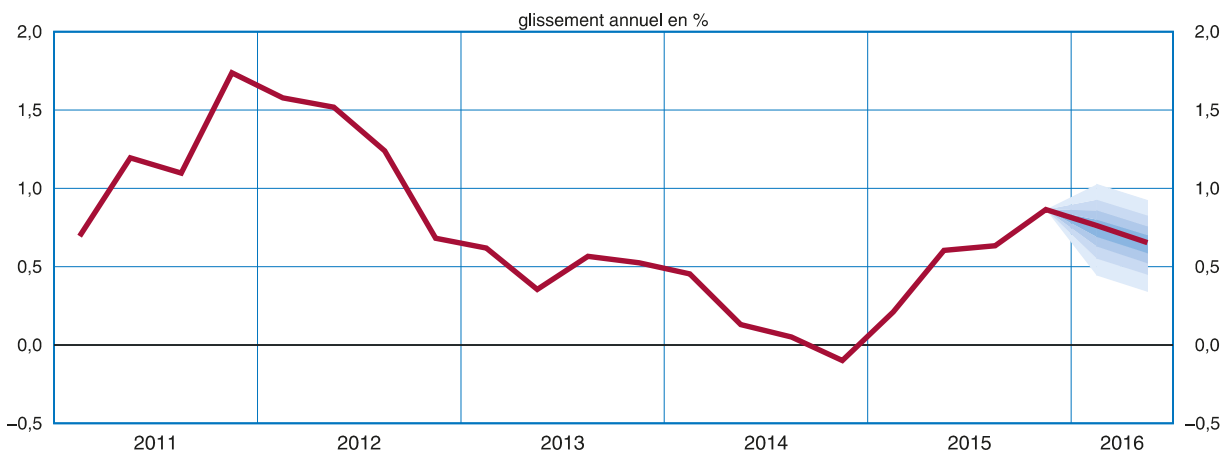
### La hausse des prix resterait modérée dans les services

Après une hausse modeste en février (+0,8 % sur un an après +1,1 % en janvier), du fait du décalage du calendrier scolaire de la zone C, les prix des services augmenteraient à peine plus en juin (+0,9 % sur un an). La hausse serait limitée par les loyers et les services de communication. En effet, les loyers fléchiraient par indexation retardée sur l'indice de référence des loyers tandis que les prix des communications diminueraient sur un an par effet de sortie du glissement des hausses de février et juin 2015.

### L'inflation sous-jacente serait quasi stable

L'inflation sous-jacente s'est redressée depuis un an, atteignant +0,9 % en janvier 2016, contre +0,3 % un an plus tôt (*tableau*). En particulier, les produits importés se sont renchérissés sous l'effet de la dépréciation passée de l'euro. D'ici mi-2016, l'inflation sous-jacente se stabiliserait quasiment (+0,7 % en juin 2016). La probabilité que l'inflation sous-jacente soit inférieure à +0,4 % en juin 2016 est estimée à environ 20 % (*graphique 2*). ■

## 2 - Prévision d'inflation sous-jacente pour la France et risques autour de la prévision



Lecture : le graphique des risques retrace, autour de la prévision centrale, 80 % des scénarios probables. La première bande décrit les scénarios les plus probables autour du scénario central, l'ensemble de ces scénarios ayant une probabilité totale de 20 %. La deuxième, un peu moins foncée, se décline en deux sous-bandes, immédiatement au-dessus et au-dessous de la bande centrale ; elle contient les scénarios qui suivent en termes de probabilité, de sorte que la probabilité totale des deux premières bandes atteigne 40 % ; et ainsi de suite, en allant du centre vers l'extérieur et de la bande la plus foncée à la bande la plus claire, jusqu'à atteindre 80 %. Ainsi, en juin 2016, la prévision d'inflation sous-jacente est de +0,7 % avec une probabilité de 60 % qu'elle se situe entre +0,4 % et +0,8 %.

Source : Insee

## Les prix à la consommation

évolutions en %

Regroupements IPC* (pondérations 2016)	Décembre 2015		Janvier 2016		Février 2016		Juin 2016		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2014	2015
<b>Alimentation (16,2 %)</b>	<b>0,6</b>	<b>0,1</b>	<b>0,4</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,6</b>	<b>0,5</b>
Produits frais (2,2 %)	3,1	0,1	1,8	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	-4,1	5,3
Hors produits frais (14,0 %)	0,2	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	-0,1	-0,2
<b>Tabac (2,0 %)</b>	<b>0,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>5,2</b>	<b>0,3</b>
<b>Produits manufacturés (26,5 %)</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,9</b>
Habillement-chaussures (4,1 %)	-0,3	0,0	-0,6	0,0	-0,6	0,0	0,3	0,0	0,0	-0,9
Produits santé (4,7 %)	-4,0	-0,2	-3,7	-0,2	-3,7	-0,2	-3,4	-0,2	-2,8	-3,5
Autres produits manufacturés (17,7 %)	0,6	0,1	0,6	0,1	0,4	0,1	0,2	0,0	-0,6	-0,3
<b>Énergie (7,7 %)</b>	<b>-4,7</b>	<b>-0,4</b>	<b>-3,8</b>	<b>-0,3</b>	<b>-6,8</b>	<b>-0,5</b>	<b>-5,4</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,9</b>	<b>-4,7</b>
Produits pétroliers (4,2 %)	-9,7	-0,4	-7,4	-0,3	-12,9	-0,5	-10,2	-0,4	-4,2	-10,8
<b>Services (47,7 %)</b>	<b>1,1</b>	<b>0,5</b>	<b>1,1</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>	<b>0,4</b>	<b>0,9</b>	<b>0,4</b>	<b>1,7</b>	<b>1,2</b>
Loyers-eau (7,7 %)	0,7	0,1	0,6	0,0	0,6	0,0	0,5	0,0	1,5	0,9
Santé (6,0 %)	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,5
Transports (2,8 %)	-1,2	0,0	-1,7	0,0	-2,4	-0,1	-1,4	0,0	1,8	0,9
Communications (2,5 %)	1,8	0,0	1,0	0,0	0,1	0,0	-0,9	0,0	0,2	1,2
Autres services (28,8 %)	1,6	0,5	1,7	0,5	1,5	0,4	1,6	0,5	2,2	1,5
<b>Ensemble (100 %)</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,5</b>	<b>0,0</b>
Ensemble hors énergie (92,3 %)	0,6	0,6	0,6	0,6	0,4	0,4	0,4	0,4	0,6	0,5
Ensemble hors tabac (98,1 %)	0,2	0,2	0,2	0,2	-0,2	-0,2	-0,1	-0,1	0,4	0,0
<b>Inflation « sous-jacente » (60,8%)**</b>	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>0,4</b>	<b>0,7</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>	<b>0,5</b>

estimations provisoires

prévision

ga : glissement annuel ; cga : contribution au glissement annuel.

\* Indice des prix à la consommation (IPC).

\*\* Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

Source : Insee

## Une base toute fraîche pour l'indice des prix à la consommation

Depuis janvier 2016, l'indice des prix à la consommation (IPC) est diffusé en « base 2015 », alors qu'il était publié « en base 1998 » jusque là. Il s'agit d'abord d'un changement d'année de référence. L'indice des prix à la consommation est calculé en référence à une année de base dont le niveau moyen est égal à 100. À partir de janvier 2016, l'année de référence est 2015. La moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaut donc 100. Un changement de base est aussi l'occasion d'introduire des changements méthodologiques, en sensibilisant les utilisateurs sur les éventuelles ruptures de série qu'ils induisent.

### Le changement de base de l'IPC est l'occasion de détailler davantage les résultats

L'IPC est diffusé et calculé selon une double nomenclature. D'une part, à des fins conjoncturelles, l'IPC est diffusé selon des regroupements particuliers utiles à l'analyse économique (alimentation, énergie, tabac, biens manufacturés, services, etc.). Cette nomenclature n'est pas modifiée par le changement de base.

D'autre part, l'IPC est également calculé selon une nomenclature par type de besoin des ménages ou « fonction de consommation », la COICOP ou *Classification of Individual Consumption by Purpose*, jusqu'à un niveau très détaillé. Auparavant, cette nomenclature était normalisée par l'ONU et déclinée par Eurostat selon une partition de la consommation des ménages en 86 regroupements, correspondant à trois niveaux de désagrégation. Pour ses propres besoins, l'Insee avait défini, pour l'IPC, deux niveaux de désagrégation supplémentaires, ce qui représentait

161 regroupements publiés chaque mois et 306 postes publiés chaque année.

Afin d'améliorer la comparabilité des IPC européens, Eurostat a établi un quatrième niveau de désagrégation commun aux pays européens. À l'occasion du changement de base, l'IPC français a adopté ce quatrième niveau harmonisé, plus détaillé que le précédent : 256 regroupements sont désormais suivis chaque mois par l'IPC.

Une rétopolation, fondée sur les données collectées dans les précédentes bases au niveau le plus fin, a permis de construire des séries longues depuis 1990 pour la plupart de ces nouvelles séries.

### L'échantillon des agglomérations dans lesquelles les prix sont collectés a été rénové

Pour calculer l'indice des prix à la consommation, près de 200 000 prix sont relevés chaque mois par des enquêteurs de l'Insee dans les points de vente et 180 000 prix sont collectés de manière centralisée en bureau.

Les enquêteurs de l'Insee relèvent les prix dans un échantillon d'unités urbaines, représentatives des habitudes et des lieux de consommation en France. Pour des raisons d'organisation sur le terrain et parce que la répartition de la consommation sur le territoire n'évolue que lentement, la géographie de la collecte est habituellement maintenue durant toute la durée de la base. Ainsi, l'échantillon d'unités urbaines suivies dans la base 1998 était fondé sur le recensement de 1990, dernier recensement disponible au moment du démarrage de cette base. L'échantillon d'unités urbaines a

été rénové pour la base 2015. Le poids des plus petites agglomérations (unités urbaines de moins de 20 000 habitants) ainsi que celui de l'agglomération parisienne ont été accrus.

Le changement de base a également été l'occasion d'optimiser le nombre de relevés par variété suivie, de manière à maximiser la précision de l'indice. Désormais, le nombre de relevés de prix de produits alimentaires est plus important tandis que le nombre de relevés sur l'habillement a été réduit.

## La méthode de calcul des indices des produits frais est améliorée

En base 1998, l'indice des produits frais était calculé selon une méthode différente des autres variétés pour prendre en compte leur saisonnalité spécifique : un indice dit de Rothwell permettait de faire varier le panier des produits frais d'un mois sur l'autre, alors que le panier suivi pour les autres produits de l'IPC était fixe au cours de l'année. En revanche, la composition mensuelle du panier de produits frais et le poids mensuel de ces produits étaient définis pour toute la durée de la base tandis que les poids des autres produits suivis par l'IPC sont révisés chaque année. Par exemple, l'indice de Rothwell permettait d'inclure les fraises dans l'indice d'ensemble pour les seuls mois où elles étaient présentes ; toutefois, de nouveaux fruits peu consommés en 1998, ceux issus de l'agriculture biologique par exemple, n'avaient pas pu être introduits dans l'indice, faute de pouvoir adapter le panier variable des produits frais en cours de base.

En base 2015, à partir de 2016, la méthode de Rothwell a été abandonnée. Les produits frais sont désormais agrégés comme les autres produits. Leur saisonnalité est traitée de manière analogue à celle des autres produits saisonniers : l'évolution des prix des fruits frais hors saison est imputée à partir de l'évolution des prix de l'ensemble des fruits frais. Désormais, le panier des produits frais suivis pourra ainsi être adapté en cours de base, afin de s'ajuster au plus près aux changements des habitudes de consommation des ménages.

En pratique, utiliser une méthode de suivi semblable à celle appliquée aux autres variétés de produits ne génère pas de dérive de l'indice des produits frais à long terme, comme l'attestent des travaux de simulation menés à l'occasion de ce changement de base. En revanche, le nouveau traitement des produits frais a un impact sur la saisonnalité de l'indice ; les glissements annuels des produits frais en 2016 s'en trouvent affectés car avant 2016, l'indice en base 2015 continue d'être agrégé selon la méthode de Rothwell.

## Le changement de base permet aussi de mobiliser des sources actualisées

Les pondérations de l'IPC ont été entièrement mises à jour pour le changement de base ([tableau](#)). Pour agréger les indices détaillés au niveau des variétés et calculer un indice des prix à la consommation d'ensemble, un jeu de pondérations est nécessaire. Il est mis à jour annuellement et calé sur les données de la comptabilité nationale lorsque celles-ci fournissent le niveau de détail requis.

Le changement de base a été l'occasion de recalculer complètement ce jeu de pondérations sur la base 2010 des comptes nationaux et de revoir intégralement la table permettant de passer des données des comptes nationaux publiées en nomenclature de produits à la nomenclature de fonctions de consommation utilisée par l'IPC.

Par ailleurs, lorsque les comptes nationaux ne fournissent pas une information suffisamment détaillée, d'autres sources de données sont mobilisées. C'est en particulier le cas pour les indices des prix dans les départements d'outre-mer, ou des indices par catégorie de ménages, qui intègrent désormais la dernière enquête Budget des familles de 2011.

Le changement de base intègre d'autres modifications de méthodes, qui peuvent affecter la saisonnalité de certains indices : par exemple, pour les séjours touristiques ou les services de transport maritime, l'utilisation de robots de collecte des prix sur internet permet de mieux suivre l'offre et les variations de prix sur l'ensemble du mois. ■

### Pondérations de l'IPC par grande catégorie de consommation

en %

Regroupements de l'indice des prix à la consommation	base 1998	base 2015
	2015	2016
<b>Alimentation</b>	<b>16,6</b>	<b>16,2</b>
Produits frais	2,1	2,2
Hors produits frais	14,5	14,0
<b>Tabac</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>
<b>Produits manufacturés</b>	<b>25,8</b>	<b>26,5</b>
Habillement et chaussures	4,4	4,1
Produits de santé	4,3	4,7
Autres produits manufacturés	17,2	17,7
<b>Énergie</b>	<b>8,2</b>	<b>7,7</b>
dont produits pétroliers	4,2	4,2
<b>Services</b>	<b>47,4</b>	<b>47,7</b>
Loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères	7,7	7,7
Services de santé	5,7	6,0
Transports	2,7	2,8
Services de communication	2,4	2,5
Autres services	29,0	28,8
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee

# Salaires

En 2015, le salaire moyen par tête (SMPT) nominal dans les branches marchandes aurait augmenté comme en 2014 (+1,6 % en moyenne annuelle) tandis que le salaire mensuel de base (SMB) a légèrement ralenti (+1,2 % en moyenne annuelle après +1,4 % en 2014). Du fait d'une quasi-stabilité des prix, les salaires en termes réels auraient progressé quasiment comme les salaires nominaux (+1,7 % en 2015 après +1,6 % en 2014 pour le SMPT).

Au premier semestre 2016, le SMPT nominal ralentirait légèrement (+0,5 % en glissement semestriel après +0,7 % au second semestre 2015), sous l'effet de la baisse passée de l'inflation et d'une hausse du Smic au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (+0,6 %) moindre que les années précédentes. Du fait d'une stabilité attendue des prix au premier semestre 2016, les salaires progresseraient au même rythme en termes réels qu'en termes nominaux.

Dans les administrations publiques, le SMPT nominal aurait accéléré en 2015 sous l'effet de mesures statutaires mais sa croissance s'avérerait inférieure à celle du privé. L'acquis de croissance à mi-année s'élèverait à +0,6 % pour 2016, après +0,7 % un an plus tôt. Les salaires réels augmenteraient au même rythme qu'un an plus tôt (+0,7 %).

## En 2015, le salaire moyen par tête aurait progressé comme en 2014

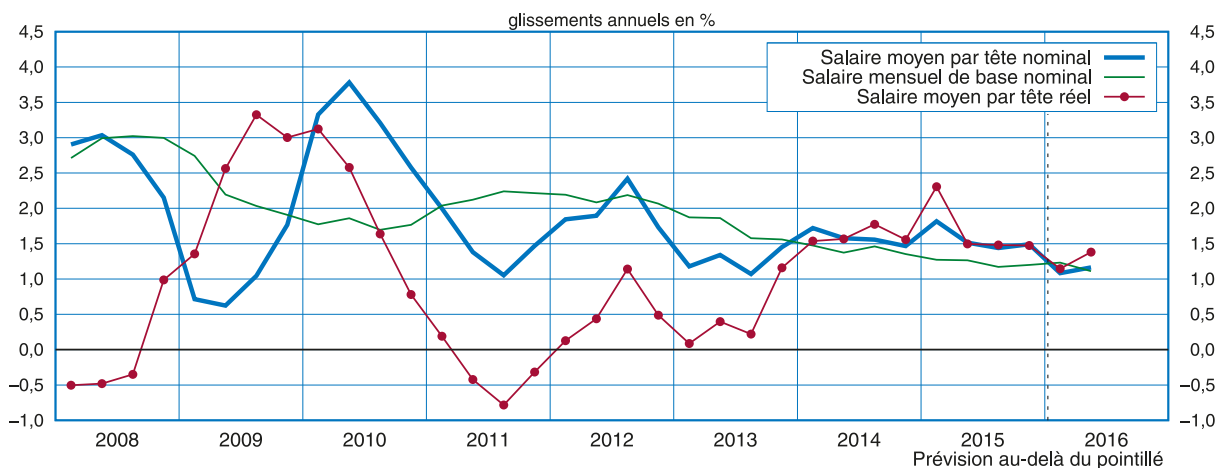
En 2015, le salaire mensuel de base (SMB<sup>1</sup>) dans les branches marchandes non agricoles a de nouveau ralenti : +1,2 % en moyenne annuelle après +1,4 % en 2014 et +1,7 % en 2013 (tableau). En revanche, le salaire moyen par tête (SMPT), qui couvre un champ plus large de rémunérations (primes, intéressement, heures supplémentaires), aurait progressé comme en 2014 (+1,6 %) malgré la faiblesse de l'inflation et le niveau élevé du chômage qui pèse sur le pouvoir de négociation des salariés.

En 2015, comme en 2014, les hausses des salaires auraient été quasiment identiques en termes réels du fait de la quasi-stabilité des prix<sup>2</sup> : +1,7 % en 2015 après +1,6 % en 2014 pour le SMPT ; +1,3 % en 2015 après +1,4 % en 2014 pour le SMB.

1. Pour une définition des termes SMB et SMPT, cf. lexique « Les mots de la conjoncture » sur le site insee.fr.

2. L'inflation est ici mesurée par la variation des prix de la consommation des ménages, donnée par les comptes nationaux trimestriels.

Évolution du salaire moyen par tête (SMPT), nominal et réel et du salaire mensuel de base nominal



Champ : secteur marchand non agricole  
Sources : Dares, Acoss, Insee

Au premier semestre 2015, la hausse du SMPT (+0,8 % au glissement semestriel ; *graphique*) était portée par des montants élevés de primes, intéressements et participations distribués en début d'année. Au second semestre, le SMPT nominal aurait très légèrement ralenti : +0,7 %, un rythme de progression plus en phase avec ses principaux déterminants.

Cependant, du fait des rigidités nominales et de la baisse des prix (-0,2 % sur le semestre), le pouvoir d'achat du SMPT aurait augmenté plus vite au second semestre 2015 (+0,9 %) qu'au premier semestre (+0,6 %).

### Les salaires nominaux ralentiraient légèrement début 2016

Début 2016, le Smic a été un peu moins revalorisé (+0,6 % au 1<sup>er</sup> janvier) qu'un an plus tôt (+0,8 %), l'inflation (0,0 % attendu en glissement semestriel) est maintenue à un niveau faible par les prix de l'énergie, et le chômage reste élevé. Par conséquent, le SMPT nominal ralentirait de nouveau au premier semestre 2016 (+0,5 % après +0,7 %). En termes réels, il ralentirait également : +0,5 % au premier semestre 2016 après +0,9 % au second semestre 2015.

Mi-2016, l'acquis de croissance annuelle du SMPT nominal s'établirait à +0,9 % contre +1,3 % un an plus tôt. En termes réels, le ralentissement serait du même ordre : +1,0 % contre +1,4 % un an plus tôt.

### Dans la fonction publique, les salaires progresseraient encore modérément

Dans les administrations publiques, le point d'indice est gelé depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010. Cependant, le dispositif de garantie individuelle du pouvoir d'achat a été reconduit pour 2015 et de nouvelles grilles indiciaires sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015, revalorisant l'indice pour les premiers échelons de certaines catégories d'agents de la fonction publique territoriale. En 2015, le SMPT dans les administrations publiques aurait ainsi accéléré en termes nominaux : +0,8 % après +0,2 % en 2014. Il aurait accéléré de façon similaire en termes réels (+0,9 % après +0,2 %), du fait de l'inflation très faible.

L'accord sur les « parcours professionnels, carrières et rémunérations » d'octobre 2015 n'aurait pas d'effet au premier semestre 2016 car les revalorisations se feront majoritairement en transformant des primes en points d'indice. Au total, sous l'hypothèse d'absence de hausse du point d'indice pour le premier semestre 2016, l'acquis de croissance annuelle du SMPT atteindrait +0,6 % en termes nominaux mi-2016, contre +0,7 % un an plus tôt. Le pouvoir d'achat des salaires des fonctionnaires progresserait ainsi modérément (+0,7 % d'acquis de croissance annuelle à mi-année, comme un an plus tôt), avec la stabilisation attendue des prix. ■

### Évolution du salaire mensuel de base (SMB) et du salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur marchand non agricole et dans les administrations publiques

Données CVS	Taux de croissance trimestriels						Moyennes annuelles		
	2015				2016		2014	2015	2016 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Salaire mensuel de base (SMB)	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	1,4	1,2	0,9
Salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur marchand non agricole (SMNA)	0,8	0,0	0,2	0,4	0,4	0,1	1,6	1,6	0,9
Salaire moyen par tête dans les administrations publiques (APU)							0,2	0,8	0,6
Prix de la consommation des ménages (Comptes nationaux trimestriels)	-0,1	0,3	-0,2	0,0	-0,2	0,2	0,0	-0,1	-0,1
SMB réel	0,4	0,0	0,5	0,3	0,5	0,0	1,4	1,3	1,0
SMPT réel (SMNA)	0,9	-0,3	0,5	0,4	0,6	-0,1	1,6	1,7	1,0
SMPT réel (APU)							0,2	0,9	0,7

Prévision

Sources : Dares, Insee

# Revenus des ménages

En 2015, le pouvoir d'achat du revenu des ménages a accéléré, sa hausse serait de +1,7 % après +1,1 % en 2014. Le regain provient du revenu disponible brut des ménages (+1,6 % après +1,1 % en 2014), les prix étant quasi stables. Il résulte principalement du ralentissement des prélèvements obligatoires (+1,6 % après +2,0 % en 2014) ; de leur côté, les revenus d'activité auraient légèrement accéléré (+1,5 % après +1,4 %) tandis que les prestations sociales auraient décéléré (+1,8 % après +2,3 %).

Début 2016, les revenus d'activité ne faibliraient pas mais les impôts et cotisations sociales augmenteraient un peu plus vite en raison de mesures nouvelles rehaussant leur rendement. Au total, grâce à la baisse des prix, le pouvoir d'achat accélérerait à nouveau au premier trimestre 2016 (+0,8 % après +0,2 % au quatrième trimestre 2015) avant de se stabiliser au deuxième trimestre. Mi-2016, il augmenterait de 1,7 % sur un an.

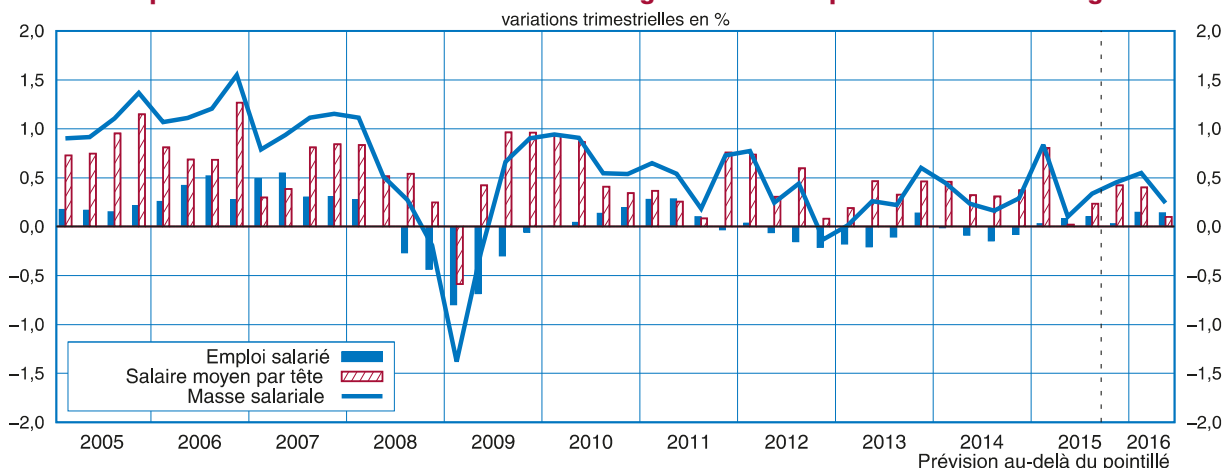
## Les revenus d'activité continueraient de progresser début 2016

Sur l'ensemble de l'année 2015, les revenus d'activité reçus par les ménages auraient légèrement accéléré (+1,5 % après +1,4 % en 2014, *tableau 1*). L'emploi dans les branches marchandes non agricoles s'est stabilisé (0,0 % après -0,2 % en 2014, *graphique 1*), et le salaire moyen par tête aurait progressé au même rythme qu'en 2014 (+1,6 %). Au total, la masse salariale reçue par les ménages aurait augmenté quasiment autant qu'en 2014 (+1,6 % après +1,4 %, *tableau 2*). De leur côté, les revenus des entrepreneurs individuels auraient rebondi (+0,5 % après -0,3 % en 2014) avec l'accélération de leur activité. Au premier semestre 2016, les revenus d'activité augmenteraient comme au second semestre 2015 (+0,8 %), grâce à une nouvelle progression de l'emploi et des salaires.

En 2015, les revenus nets de la propriété auraient nettement rebondi (+1,5 % après -2,2 % en 2014) et l'excédent brut d'exploitation des ménages purs<sup>1</sup> aurait accéléré (+1,8 % après +0,6 %) : les ménages emprunteurs ont notamment bénéficié de la baisse des taux d'intérêt en 2015, en raison d'importantes renégociations de crédits immobiliers.

1. Il correspond à la production de services de logement, déduction faite des consommations intermédiaires nécessaires à cette production (notamment les services financiers liés aux emprunts) et des impôts (taxe foncière). La production correspond aux loyers que les particuliers propriétaires du logement perçoivent de leurs locataires ou pourraient percevoir s'ils mettaient leur bien en location (« loyers imputés »).

## Décomposition de la masse salariale des ménages sur le champ concurrentiel non agricole



Source : Insee

## Les prestations sociales augmenteraient sur le même rythme

En 2015, les prestations sociales en espèces auraient moins augmenté qu'en 2014 (+1,8 % après +2,3 %, *tableau 3*), notamment les prestations de sécurité sociale (+1,5 % après +2,3 %). Les prestations familiales ont même reculé en moyenne sur l'année, sous l'effet de la modulation des allocations familiales pour les familles les plus aisées à compter de juillet 2015, et en l'absence de revalorisation sur l'année. Les prestations d'assurance vieillesse ont également contribué à ce ralentissement : les retraites ont été faiblement revalorisées, dans un contexte d'inflation quasiment nulle, et les départs en retraite pour carrière longue<sup>2</sup> ont ralenti. En revanche, les prestations d'assistance sociale auraient augmenté en 2015 (+3,6 %) pratiquement comme en 2014 (+3,7 %), soutenues par des versements au titre du revenu de solidarité active (RSA<sup>3</sup>) encore dynamiques.

Au premier semestre 2016, les prestations sociales augmenteraient au même rythme qu'au second semestre 2015 (+0,8 %). Les prestations familiales retrouveraient une croissance plus proche de leur tendance, après les mesures à la baisse de 2015. Néanmoins, des décalages de revalorisation modèreraient la hausse des prestations en 2016 : le RSA sera revalorisé le 1<sup>er</sup> avril au lieu du 1<sup>er</sup> janvier, et les pensions Agirc-Arrco le 1<sup>er</sup> novembre au lieu du 1<sup>er</sup> avril. Au 1<sup>er</sup> janvier

2016, la prime pour l'emploi et le RSA activité ont fusionné dans la nouvelle « prime d'activité ». Pour l'ensemble des ménages, et en supposant à ce stade que la moitié des bénéficiaires potentiels en fasse la demande, les montants globaux de prime d'activité seraient équivalents en 2016 à ceux du RSA activité et de la prime pour l'emploi cumulés.

## Les prélèvements obligatoires accélèreraient début 2016

Sur l'ensemble de l'année 2015, les prélèvements obligatoires versés par les ménages auraient ralenti (+1,6 % après +2,0 % en 2014). En particulier, les ménages les plus modestes ont bénéficié de nouvelles mesures visant à réduire leur imposition (suppression de la première tranche d'impôt sur le revenu et aménagement de la décote).

Comme chaque année, les mesures d'impôts sur le revenu et le patrimoine décidées pour 2015 affectent le profil trimestriel de l'impôt au second semestre. Du fait des baisses d'impôt sur le revenu bénéficiant aux ménages modestes, les impôts sur

2. Les conditions de départ à la retraite pour carrière longue ont été assouplies en juillet 2012.

3. En 2015 comme les deux années précédentes, le barème du RSA a été revalorisé de 2 % au 1<sup>er</sup> septembre (en sus de la revalorisation du 1<sup>er</sup> janvier), conformément aux engagements du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale de décembre 2012.

Tableau 1

### Revenu disponible brut des ménages

	Variations trimestrielles										Variations annuelles		
	2014				2015				2016		2014	2015	2016 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
<b>Revenu disponible brut (RDB) (100 %)</b>	0,9	0,2	0,4	0,1	0,9	0,1	0,6	0,2	0,5	0,2	1,1	1,6	1,1
dont :													
Revenus d'activité (70 %)	0,4	0,2	0,2	0,3	0,7	0,1	0,4	0,4	0,5	0,3	1,4	1,5	1,2
Masse salariale brute (62 %)	0,5	0,3	0,3	0,3	0,7	0,2	0,4	0,4	0,5	0,2	1,6	1,6	1,2
EBE des entrepreneurs individuels <sup>1</sup> (8 %)	0,2	-0,5	0,0	-0,1	0,6	-0,3	0,3	0,3	0,6	0,4	-0,3	0,5	1,3
Prestations sociales en espèces (35 %)	0,6	0,3	1,0	0,5	0,3	0,3	0,3	0,5	0,4	0,4	2,3	1,8	1,3
EBE des ménages purs (13 %)	0,2	0,1	0,3	0,5	0,6	0,3	0,4	0,7	0,5	0,4	0,6	1,8	1,6
Revenus de la propriété (8 %)	-1,2	-0,2	-1,0	-0,2	0,7	1,1	0,9	0,9	0,2	0,7	-2,2	1,5	2,1
Prélèvements sociaux et fiscaux (-27 %)	-1,6	0,3	0,3	1,4	-0,6	0,9	-0,3	1,4	0,1	1,0	2,0	1,6	2,1
Cotisations des ménages (-11 %)	2,0	0,8	0,3	0,0	0,5	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6	3,0	2,3	2,4
Impôts sur le revenu et le patrimoine (y compris CSG et CRDS) (-16 %)	-3,9	0,0	0,2	2,4	-1,3	0,9	-1,1	1,9	-0,2	1,2	1,4	1,2	1,8
Revenus hors impôts	0,2	0,2	0,4	0,4	0,6	0,2	0,3	0,4	0,4	0,3	1,1	1,5	1,2
<b>Prix de la consommation des ménages (comptes nationaux trimestriels)</b>	0,3	-0,1	-0,2	0,0	-0,1	0,3	-0,2	0,0	-0,2	0,2	0,0	-0,1	-0,1
<b>Pouvoir d'achat du RDB</b>	0,6	0,3	0,6	0,1	1,0	-0,3	0,8	0,2	0,8	0,0	1,1	1,7	1,2
<b>Pouvoir d'achat par unité de consommation</b>	0,5	0,2	0,5	0,0	0,9	-0,4	0,7	0,1	0,6	-0,1	0,7	1,3	0,8

Prévision

Note : les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2014.

(1) L'excédent brut d'exploitation (EBE) des entrepreneurs individuels est le solde du compte d'exploitation des entreprises individuelles. Il s'agit d'un revenu mixte puisqu'il rémunère le travail effectué par le propriétaire de l'entreprise individuelle, et éventuellement les membres de sa famille, mais contient également le profit réalisé en tant qu'entrepreneur.

Source : Insee



## Conjoncture française

le revenu et le patrimoine des ménages ont diminué au troisième trimestre (-1,1 %), puis auraient rebondi au quatrième trimestre (+1,9 %). Les hausses de taux de la taxe d'habitation votées par les collectivités territoriales auraient accentué le rebond des prélèvements en fin d'année. Par contre, un léger repli est attendu au premier trimestre 2016 (-0,2 %). Les impôts retrouveraient une croissance plus proche de leur tendance au deuxième trimestre (+1,2 %).

En outre, les cotisations versées par les ménages augmenteraient encore vivement au premier semestre 2016 (+1,3 % après +1,7 %) en raison de la hausse des taux de cotisation retraite<sup>4</sup>.

Au total, les prélèvements obligatoires augmenteraient de 1,1 % au premier semestre 2016, soit une hausse légèrement supérieure à celle des revenus des ménages avant impôts (+0,8 %).

4. Le taux de cotisation a augmenté de 0,05 point pour les salariés du privé et de 0,4 point pour les fonctionnaires au 1<sup>er</sup> janvier 2016. En revanche, celui appliqué aux agriculteurs a baissé de 7 points.

### Au premier semestre 2016, le pouvoir d'achat croîtrait de nouveau vivement

Le revenu disponible brut (RDB) nominal des ménages aurait plus augmenté en 2015 (+1,6 %) qu'en 2014 (+1,1 %). Dans le même temps, les prix sont restés quasiment stables. Par conséquent, le pouvoir d'achat du RDB a accéléré ; sa hausse aurait atteint +1,7 % en 2015 (après +1,1 % en 2014), soit la plus élevée depuis 2007. Ramené à un niveau individuel pour tenir compte des évolutions démographiques, le pouvoir d'achat par unité de consommation aurait également accéléré en 2015 (+1,3 % après +0,7 % en 2014).

Au premier semestre 2016, dans un contexte de faible inflation, le pouvoir d'achat augmenterait quasiment au même rythme (+0,8 %) qu'au second semestre 2015 (+1,0 %). Sur un an, le pouvoir d'achat s'accroîtrait ainsi de 1,7 % au deuxième trimestre 2016 (contre +1,4 % mi-2015). ■

**Tableau 2**  
**De la masse salariale des entreprises non financières à celle reçue par les ménages**

	Variations trimestrielles										Variations annuelles		
	2014				2015				2016		2014	2015	2016 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Entreprises non financières (ENF) (67 %)	0,5	0,3	0,2	0,3	0,8	0,1	0,4	0,4	0,5	0,2	1,5	1,6	1,3
<i>dont : Salaire moyen par tête</i>	0,5	0,3	0,3	0,4	0,8	0,0	0,2	0,4	0,4	0,1	1,6	1,5	0,8
Entreprises financières (5 %)	-0,1	0,1	0,0	0,7	0,6	0,9	0,6	0,2	0,8	0,5	0,1	2,1	1,8
Administrations publiques (22 %)	0,5	0,4	0,5	0,4	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	1,7	1,3	0,8
Ménages hors EI (2 %)	0,0	0,7	-0,1	-1,5	-0,4	0,3	-0,1	0,3	0,0	0,0	0,3	-1,2	0,3
<b>Masse salariale brute reçue par les ménages (100 %)</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,7</b>	<b>0,2</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>	<b>0,5</b>	<b>0,2</b>	<b>1,6</b>	<b>1,6</b>	<b>1,2</b>
<i>dont : Secteurs concurrentiels non agricoles</i>	0,4	0,2	0,2	0,3	0,8	0,1	0,3	0,5	0,5	0,2	1,4	1,6	1,3

Prévision

Note : les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2014.

Source : Insee

**Tableau 3**  
**Les transferts sociaux reçus et versés par les ménages**

	Variations trimestrielles										Variations annuelles		
	2014				2015				2016		2014	2015	2016 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
<b>Prestations sociales en espèces reçues par les ménages (100 %)</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>	<b>1,0</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>	<b>2,3</b>	<b>1,8</b>	<b>1,3</b>
Prestations de Sécurité sociale (72 %)	0,5	0,2	1,1	0,4	0,2	0,2	0,2	0,5	0,5	0,4	2,3	1,5	1,3
Autres prestations d'assurance sociale (20 %)	0,5	0,5	0,7	0,7	0,5	0,3	0,4	0,5	0,4	0,3	2,0	2,0	1,3
Prestations d'assistance sociale (8 %)	0,9	1,1	1,3	0,8	0,7	1,0	0,9	0,6	0,2	0,9	3,7	3,6	2,1
<b>Total des prélèvements sociaux</b>	<b>1,4</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,1</b>	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>-0,4</b>	<b>2,5</b>	<b>1,6</b>	<b>1,3</b>
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100 %)	1,5	0,5	0,2	0,3	0,0	0,7	0,8	0,7	0,6	-0,5	2,6	1,6	1,3
<i>dont : Cotisations des employeurs<sup>1</sup> (63 %)</i>	1,3	0,3	0,2	0,5	-0,2	0,5	0,7	0,7	0,5	-1,2	2,4	1,2	0,6
<i>Cotisations des ménages (37%)</i>	2,0	0,8	0,3	0,0	0,5	1,0	0,9	0,8	0,7	0,6	3,0	2,3	2,4

Prévision

Note : les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 2014.

(1) Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale : elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.

Source : Insee

# Consommation et investissement des ménages

Au quatrième trimestre 2015, la consommation des ménages s'est repliée (-0,2 % après +0,5 %). En particulier les dépenses en énergie, en produits fabriqués et en hébergement-restauration ont nettement reculé.

Au premier trimestre 2016, la consommation rebondirait nettement (+0,8 %). Les dépenses en énergie repartiraient avec le retour des températures aux normales saisonnières. Les achats de biens manufacturés se redresseraient, avec des dépenses en équipement du logement dynamisées par le changement de standard de diffusion télévisuelle début avril et un rebond des achats d'habillement et d'automobiles. Enfin, la consommation de services accélérerait, notamment parce que les dépenses en hébergement-restauration ne reculeraient plus. Au deuxième trimestre 2016, la consommation des ménages resterait allante (+0,4 %), soutenue par leurs gains de pouvoir d'achat. Celui-ci a nettement accéléré en 2015 (+1,7 %) et continuerait d'augmenter vivement au premier semestre 2016. Seule une partie de ce regain de pouvoir d'achat serait consommée, ce qui se traduirait par un surcroît du taux d'épargne qui serait plus élevé mi-2016 (15,3 %) qu'un an plus tôt (15,1 %).

Enfin, la rechute des permis de construire depuis l'automne 2015 conduit à anticiper une nouvelle baisse de l'investissement des ménages début 2016, quoiqu'atténuée.

## Au quatrième trimestre 2015, la consommation a baissé, notamment en énergie et en biens fabriqués

Au quatrième trimestre 2015, la consommation des ménages a reculé (-0,2 % après +0,5 %, [tableau](#)), notamment celle en biens (-0,5 % après +0,7 %) du fait des dépenses d'énergie (-2,4 % après +1,7 %) et d'habillement (-3,2 % après +2,2 %) et dans une moindre mesure des achats d'automobiles (-0,7 % après +0,4 %).

Le repli de la consommation énergétique s'explique surtout par la baisse des dépenses de chauffage en raison des températures exceptionnellement douces en novembre et décembre, alors que septembre et octobre avaient été plutôt froids par rapport aux moyennes saisonnières. La contraction des dépenses en habillement résulte également en partie des températures douces à l'automne qui ont freiné les achats de vêtements d'hiver. En revanche, les dépenses alimentaires se sont redressées (+0,4 % après -0,1 %).

Du côté des services, la consommation en hébergement-restauration s'est repliée (-0,8 %), en conséquence des craintes suscitées par les attentats du 13 novembre ([éclairage](#)) ; cela a pesé sur les services marchands dans leur ensemble (+0,1 %).

## Dépenses de consommation et investissement des ménages

	Variations trimestrielles en %										Variations annuelles en %		
	2014				2015				2016		2014	2015	2016 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
<b>Dépenses totales de consommation des ménages</b>	-0,5	0,3	0,4	0,4	0,7	0,0	0,5	-0,2	0,8	0,4	0,6	1,4	1,2
Solde touristique	-13,2	-14,5	-27,2	-6,9	18,5	0,8	2,6	-3,5	-6,3	6,3	-40,6	-9,3	-3,1
<b>Services</b>	0,0	0,0	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1	0,3	0,4	0,7	1,0	0,8
<b>Biens</b>	-1,3	0,5	0,2	0,4	1,2	-0,2	0,7	-0,5	1,3	0,4	-0,2	1,8	1,6
dont													
<b>Alimentaire (AZ-C1)</b>	-1,1	0,5	0,1	0,3	0,2	0,7	-0,1	0,4	0,5	0,2	0,2	1,1	1,1
Produits agricoles (AZ)	-0,5	1,4	-1,3	-1,4	-0,9	0,4	-1,0	-0,5	0,5	0,2	2,0	-2,5	-0,1
Produits agroalimentaires (C1)	-1,2	0,3	0,3	0,6	0,4	0,7	0,1	0,6	0,5	0,2	-0,2	1,8	1,3
<b>Énergie (DE-C2)</b>	-4,8	2,0	0,3	-1,2	3,6	-2,5	1,7	-2,4	0,8	0,9	-5,7	1,7	-0,2
Énergie, eau, déchets (DE)	-7,3	3,1	0,7	-3,3	7,9	-4,5	1,5	-2,2	1,6	1,5	-8,9	2,9	0,5
Cokéfaction et raffinage (C2)	-2,0	0,9	-0,2	1,0	-0,8	-0,1	1,8	-2,5	-0,1	0,0	-2,1	0,3	-1,1
<b>Produits fabriqués (C3 à C5)</b>	-0,1	-0,2	0,3	1,1	1,2	0,0	1,0	-0,5	2,2	0,4	1,9	2,5	2,6
<b>Produits manufacturés (C1 à C5)</b>	-0,7	0,1	0,3	0,9	0,7	0,3	0,7	-0,3	1,3	0,3	0,6	2,0	1,8
Investissement des ménages	-1,9	-1,4	-1,1	-0,5	-0,7	-1,1	-0,6	-1,0	-0,5	-0,4	-5,3	-3,3	-2,2

Prévision

Source : Insee

## Au premier semestre 2016, la consommation redémarrerait

La consommation totale des ménages rebondirait au premier trimestre 2016 : +0,8 % après -0,2 % (graphique 1).

Les achats de biens repartiraient grâce à un net redressement de la consommation de produits manufacturés (+1,3 % après -0,3 %). La consommation en équipement du logement serait dynamisée par le changement de standard de diffusion télévisuelle<sup>1</sup> ; les achats d'automobiles se redresseraient après deux trimestres atones ; enfin les dépenses d'habillement croîtraient à nouveau après un fort recul. La consommation alimentaire accélérerait, entraînée notamment par la précocité des fêtes de Pâques cette année. Sous l'hypothèse de températures proches des normales saisonnières au premier trimestre, les dépenses des ménages en énergie rebondiraient (+0,8 % après -2,4 %), notamment celles en gaz et électricité (+1,6 % après -2,2 %). En outre, la consommation globale de services se raffermirait (+0,3 % après +0,1 %) notamment parce que les dépenses en hébergement-restauration ne baisseraient plus.

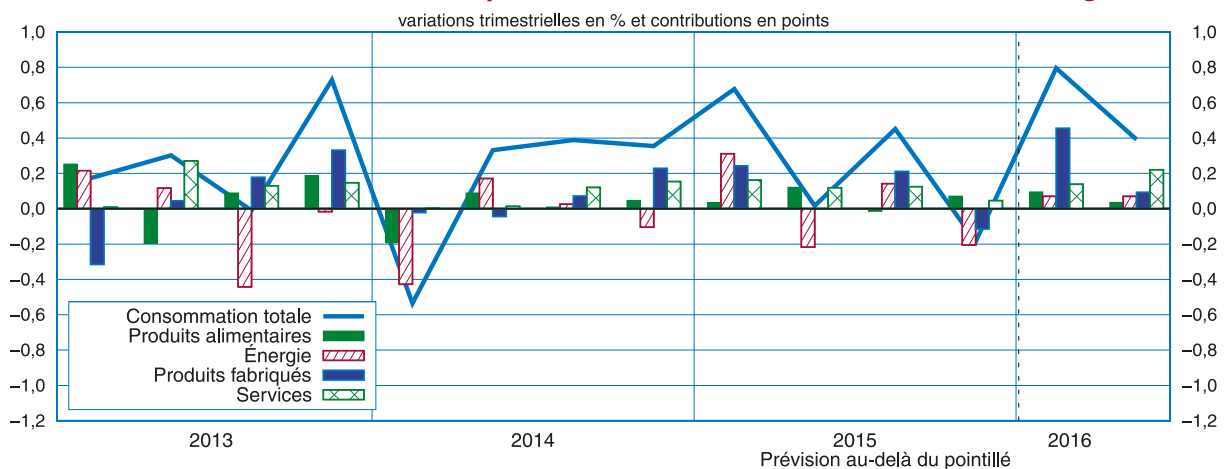
1. Le standard de diffusion télévisuelle changera le 5 avril 2016. Ce changement de norme induit l'obsolescence d'une partie du matériel, nécessitant un renouvellement ou l'achat de boîtiers de réception TNT-HD ; l'effet pourrait avoir un ordre de grandeur comparable à celui du déploiement de la télévision numérique terrestre en 2010.

Au deuxième trimestre 2016, la consommation des ménages resterait allante (+0,4 %), soutenue par leurs gains de pouvoir d'achat. La consommation de services d'hébergement-restauration et de transports serait notamment dynamisée par l'organisation de l'Euro 2016 en France. Cet événement pourrait aussi renforcer l'impact du changement de standard de diffusion télévisuelle sur les achats de biens de communication. En revanche, les dépenses d'alimentation ralentiraient, tout comme les achats d'habillement et d'automobiles.

## Mi-2016, le taux d'épargne s'élèverait à 15,3 %, en légère hausse sur un an

En 2015, la consommation des ménages a augmenté de 1,4 % en moyenne annuelle, soit légèrement moins que le pouvoir d'achat de leur revenu (+1,7 %). Par conséquent, leur taux d'épargne s'est encore élevé, de 15,1 % en moyenne en 2014 à 15,4 % en 2015 (graphique 2). Le profil trimestriel est heurté, du fait de la chronique des dépenses de chauffage, et parce que les ménages lissent leur consommation au regard des fluctuations de leur pouvoir d'achat. Au quatrième trimestre 2015, le pouvoir d'achat aurait ainsi ralenti moins fortement que la consommation. De ce fait, le taux d'épargne aurait atteint 15,7 %, gagnant 0,3 point par rapport au troisième trimestre et se situant au plus haut depuis le printemps 2012. Au premier semestre 2016, consommation et pouvoir d'achat augmenteraient sur des rythmes proches ; le taux d'épargne des

1 - Contributions des différents postes à la consommation trimestrielle des ménages



Source : Insee

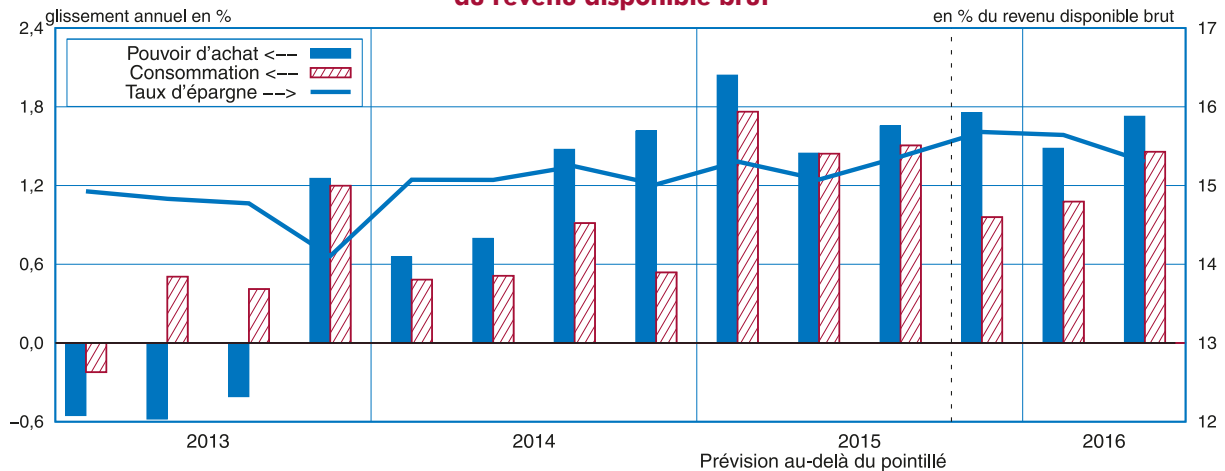
ménages serait donc quasi stable et s'établirait à 15,3 % mi-2016, soit 0,2 point de plus qu'un an plus tôt.

## L'investissement des ménages reculerait de nouveau

Au quatrième trimestre 2015, l'investissement des ménages a de nouveau reculé (-1,0 %), pour le dixième trimestre consécutif. Le nombre de mises en chantier autorisées, en hausse au printemps et à l'été, s'est de nouveau replié fin 2015

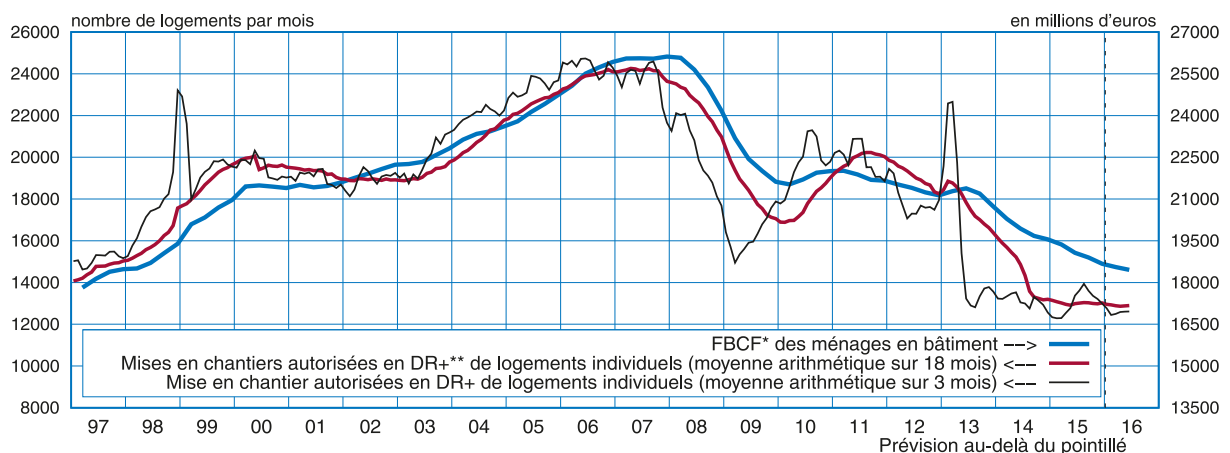
(*graphique 3*). En supposant qu'il se stabilise, et compte tenu des délais habituels entre autorisations et construction effective, l'investissement des ménages continuerait de reculer au premier semestre 2016, quoique plus modérément. En moyenne annuelle, l'investissement des ménages a baissé moins fortement en 2015 (-3,3 %) qu'en 2014 (-5,3 %) et la chute s'atténuerait encore au premier semestre 2016, avec un acquis de croissance de -2,2 % à mi-année, contre -2,8 % un an plus tôt. ■

## 2 - Taux d'épargne et glissement annuel de la consommation et du pouvoir d'achat du revenu disponible brut



Source : Insee

## 3 - Investissement des ménages en bâtiment et mises en chantier autorisées



\* : FBCF : formation brute de capital fixe

\*\* : DR+ : dates réelles estimées

Sources : Insee, SOeS

## Après les attentats, la consommation de services marchands se rétablirait progressivement au cours du premier semestre 2016

**La deuxième estimation des comptes trimestriels a confirmé un ralentissement des dépenses des ménages en services marchands, sous l'effet notamment des craintes suscitées par les attentats meurtriers du 13 novembre à Paris. Les premiers indicateurs disponibles pour janvier suggèrent que le rétablissement de la consommation à son niveau d'avant les attentats ne serait que progressif au cours du premier semestre 2016, qu'il s'agisse des dépenses en hébergement-restauration ou en transport aérien.**

**Au quatrième trimestre 2015, la consommation des ménages en services a été affectée par les attentats du 13 novembre, en particulier celle en hébergement-restauration**

Les comptes trimestriels témoignent du ralentissement des dépenses de consommation des ménages en services marchands (hors commerce) au quatrième trimestre 2015 (+0,1 % après +0,3 %, *graphique 1*), du fait notamment d'un recul plus accentué des dépenses en hébergement-restauration (-0,8 % après -0,5 %). En revanche, la consommation de services de transport n'a pas fléchi (+0,3 % après +0,2 %), notamment parce que le net repli du trafic aérien a été compensé par l'accélération des dépenses dans les autres types de transport (ferroviaire et routier). De même, la croissance des dépenses en services aux ménages s'est quasiment maintenue (+0,2 % après +0,3 %) car le recul des dépenses en activités créatives, artistiques et de spectacle a été plus que compensé par une forte hausse des dépenses en jeux de hasard et d'argent.

Au total, l'évolution de la consommation des ménages en services marchands hors commerce a été légèrement meilleure que prévu (0,0 % après +0,2 %, dans la *Note de conjoncture* de décembre) du fait du plus grand dynamisme de postes peu concernés par les attentats. Mais l'ampleur du recul pour les activités les plus touchées confirme globalement les hypothèses émises dans la précédente *Note de conjoncture* sur la

base de l'analyse des précédents attentats, conduisant à un effet global de moindre activité représentant 0,1 point de PIB environ au quatrième trimestre 2015<sup>1</sup>.

Au premier semestre 2016, à quelle vitesse les activités touchées vont-elles retrouver le niveau d'avant attentats ? Les premiers éléments quantitatifs disponibles pour janvier conduisent à retenir l'hypothèse d'un retour progressif à la normale dans le scénario de cette *Note de conjoncture*.

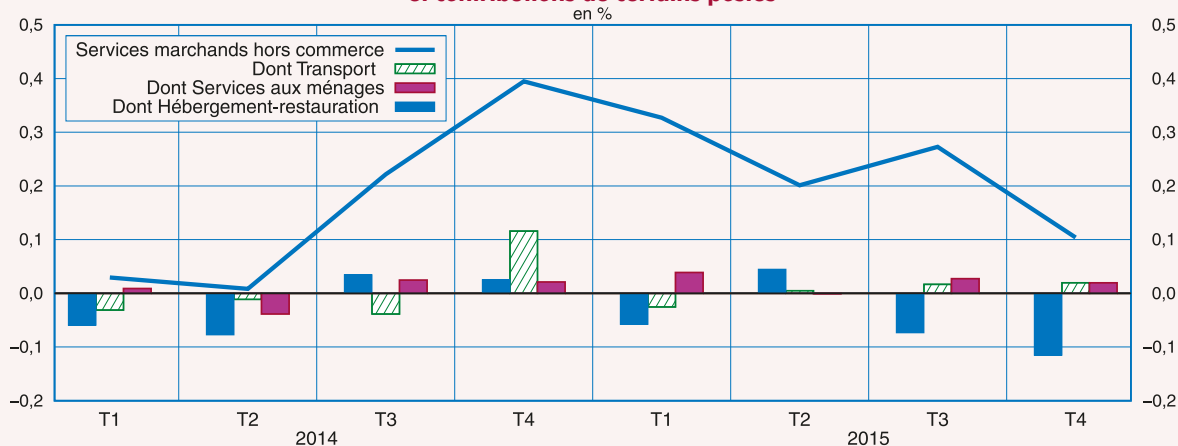
**Au premier trimestre 2016, les dépenses en hébergement-restauration ne reculeraient plus, sans retrouver encore leur niveau d'avant les attentats**

D'après les indices de volume de ventes en hébergement et en restauration utilisés pour établir les comptes trimestriels, le secteur de la restauration a globalement peu pâti de la baisse de la fréquentation : le volume des ventes a baissé en novembre mais, sous l'impulsion des restaurants et services de restauration rapide, a rebondi en décembre, retrouvant son niveau de l'été 2015. À l'inverse, le volume des ventes s'est nettement replié dans l'hébergement jusqu'en décembre.

Les indicateurs portant sur la fréquentation des hôtels confirment l'ampleur du recul de l'activité hôtelière et permettent d'en discerner les composantes. De novembre 2015 à janvier 2016, les nuitées touristiques (pour loisirs et pour affaires) ont globalement baissé de 3 % en France métropolitaine et de 15 % à Paris, par rapport à leur niveau un an auparavant (*tableau*). À Paris, la fréquentation touristique a surtout chuté en décembre (-18 %) et en janvier 2016 (-14 %). La baisse est moins marquée en novembre (-12 %) car elle n'a commencé qu'après les attentats, durant la seconde quinzaine du mois. Dans le reste de l'Île-de-France, le nombre de nuitées a

1. « L'impact des attentats du 13 novembre 2015 », *Note de conjoncture*, décembre 2015, p. 100-101.

**1 - Dépenses des ménages en services marchands hors commerce et contributions de certains postes**



Source : Insee

diminué aussi, surtout en décembre, quoique moins fortement qu'à Paris. En province au contraire, la fréquentation touristique s'est maintenue en légère hausse en décembre et a stagné en janvier.

Le recul est plus important pour la clientèle étrangère que pour la clientèle française, avec un net repli des clientèles européenne et japonaise. Le recul pèse donc moins sur la consommation finale des ménages français que sur les exportations de services de tourisme.

Les données quotidiennes d'occupation des chambres d'hôtels à Paris montrent encore plus nettement l'effet des attentats et fournissent de premières indications sur la vitesse du redressement de la fréquentation hôtelière (graphique 2). Alors que le nombre de chambres occupées a crû durant les douze premiers jours de novembre (+3 %) par rapport à la même période un an plus tôt, il s'est effondré juste après les attentats : durant la seconde quinzaine de novembre, la baisse a atteint 25 %. Puis la tenue de la COP21 a limité le recul de la fréquentation hôtelière : entre le 29 novembre et le 10 décembre, le nombre de chambres occupées n'a

diminué que de 7 %. Ce recul s'est amplifié la semaine suivante (-12 %) et surtout durant les fêtes de fin d'année (-29 % du 19 au 31 décembre). La baisse est restée importante début janvier (-18 % sur les 9 premiers jours) puis elle s'est atténuée (-6 % sur le reste du mois). Mais il faut nuancer ce moindre recul : la fréquentation hôtelière de janvier 2015 avait également été affectée par les attentats de Charlie Hebdo et de l'Hyper Casher ; le niveau de la fréquentation des 22 derniers jours de janvier 2016 est inférieur de 12 % à celui de 2014.

Malgré un léger mieux en janvier, la fréquentation hôtelière semble ainsi durablement affectée par les craintes suscitées par les attentats du 13 novembre, notamment pour les touristes étrangers. Même si l'activité ne paraît pas baisser davantage, son redressement pourrait être très lent et elle ne retrouverait pas le niveau précédant les attentats avant le printemps. L'organisation de l'Euro 2016 en France pourrait catalyser ce retour à la normale.

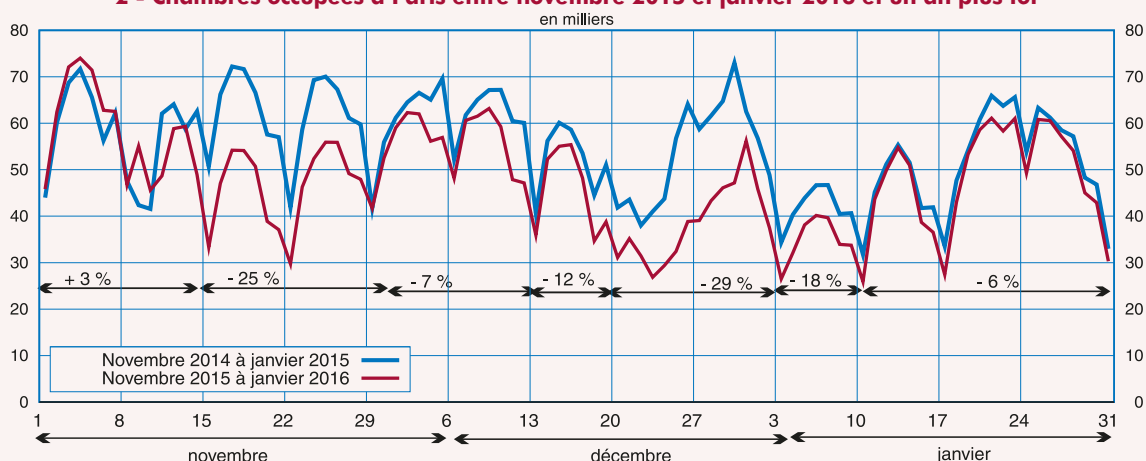
### La fréquentation des hôtels par zone

	Niveaux (en millions)		Variations sur un an (en %)					
	Nuitées totales	dont nuitées étrangers	Nuitées totales			Nov. 2015 - Janv. 2016	dont nuitées étrangers	Nov. 2015 - Janv. 2016
			Novembre 2015	Décembre 2015	Janvier 2016			
Paris	6,7	3,9	-12	-18	-14	-15	-20	-8
Reste de l'Île-de-France	6,4	2,4	-1	-10	-5	-5	-6	-5
Province	22,4	4,3	2	2	1	1	-1	2
<b>Métropole</b>	<b>35,5</b>	<b>10,5</b>	<b>-2</b>	<b>-5</b>	<b>-3</b>	<b>-3</b>	<b>-10</b>	<b>0</b>

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, enquête mensuelle sur la fréquentation des hôtels

### 2 - Chambres occupées à Paris entre novembre 2015 et janvier 2016 et un an plus tôt



Lecture : l'axe des abscisses correspond au jour du mois sur la période novembre 2015-janvier 2016. Comme la fréquentation des hôtels dépend fortement du jour de la semaine, on compare donc le dimanche 15 novembre 2015 au dimanche 16 novembre 2014. L'échelle est donc décalée d'un jour pour novembre 2014 (de 0 à 29).

Notes : - Les données journalières sont uniquement disponibles sur les chambres occupées.

- Les évolutions sont calculées en prenant comme référence la même période de l'année précédente.

Source : Insee, enquête mensuelle sur la fréquentation des hôtels

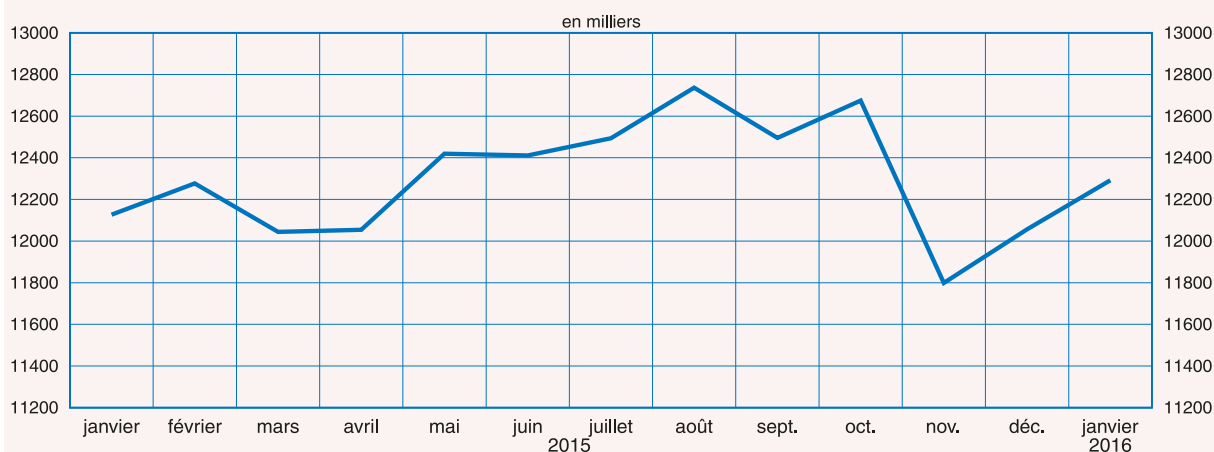
### Le nombre de passagers dans les aéroports s'est replié depuis novembre et ne retrouverait son niveau d'avant attentats qu'au printemps 2016

Au quatrième trimestre 2015, le nombre de passagers dans les aéroports français s'est fortement replié : le nombre de passagers transportés a reculé de 3,2 %, l'essentiel de la baisse étant concentrée en novembre (-6,9 % sur un mois). En décembre puis en janvier 2016, le trafic aérien a repris un peu d'élan, sans rattraper le niveau d'octobre dernier (*graphique 3*).

Le redressement serait lent : le transport aérien de passagers ne retrouverait son niveau d'avant attentats qu'au cours du printemps 2016.

Au total, compte tenu des indicateurs disponibles et des hypothèses retenues sur le retour à la normale dans ces secteurs clés, la consommation des ménages en services marchands hors commerce n'accélérerait que progressivement au premier semestre 2016 : +0,3 % au premier trimestre puis +0,4 % au deuxième trimestre 2016. ■

### 3 - Nombre de passagers dans les 14 principaux aéroports français



Source : SOeS (transport de voyageurs, CVS calculs Insee) prolongé par les données de la DGAC (transport de voyageurs à 20 jours) pour le dernier mois (calculs Insee).

# Résultats des entreprises

Fin 2015, le taux de marge des sociétés non financières (SNF) aurait atteint 31,4 %, soit un niveau nettement plus élevé que celui de fin 2014 (29,6 %). L'ampleur de cette hausse (+1,8 point) serait inédite depuis 1986. Elle est portée depuis début 2015 par la baisse du prix du pétrole, la montée en charge du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et la réduction des cotisations sociales patronales dans le cadre du Pacte de responsabilité et de solidarité (PRS). Le taux de marge des SNF s'est ainsi nettement rapproché de son niveau moyen d'avant-crise (32,7 % entre 1998 et 2007) et l'a déjà dépassé dans l'industrie depuis mi-2015.

Au premier semestre 2016, le taux de marge augmenterait encore, sous l'effet de la montée en charge du PRS, de la mise en œuvre du récent plan d'urgence pour l'emploi ainsi que de la récente baisse du prix du pétrole : mi-2016, il s'établirait à 32,5 %, ce qui constituerait son plus haut niveau depuis fin 2008.

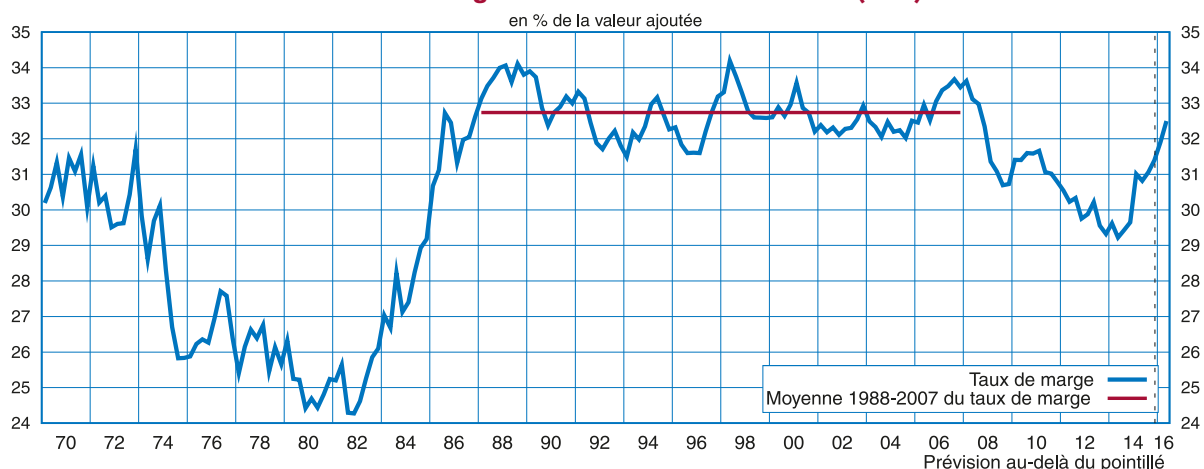
## Le taux de marge a nettement augmenté en 2015

Alors qu'il baissait depuis 2011, le taux de marge des sociétés non financières s'est nettement redressé en 2015 ([tableau](#)). Il avait fortement augmenté au premier trimestre 2015 (+1,4 point à 31,0 % ; [graphique 1](#)), du fait principalement de l'augmentation du taux de CICE et des allègements de cotisations sociales patronales

dans le cadre du Pacte de responsabilité et de solidarité (PRS), avec une contribution cumulée de +1,1 point. Le taux de marge des sociétés non financières est resté quasiment stable au deuxième trimestre puis a augmenté à l'été (à 31,1 %), grâce à la baisse du prix du pétrole (contribution des termes de l'échange de +0,5 point), et malgré des salaires réels progressant plus vite que la productivité (contribution cumulée de -0,2 point). Au quatrième trimestre 2015, le taux de marge aurait encore augmenté pour atteindre 31,4 %, du fait notamment de la nouvelle baisse du prix des matières premières (contribution de +0,3 point).

En moyenne sur l'année, le taux de marge aurait augmenté de 1,6 point en 2015, à 31,1 %, son plus haut niveau depuis 2011. La baisse du prix du pétrole aurait contribué pour +1,1 point à cette hausse. La baisse du coût du travail *via* notamment le relèvement du taux du CICE et l'élargissement du champ des allègements de cotisations sociales sur les bas salaires, aurait contribué pour +0,9 point. En revanche, le dynamisme des salaires réels, relativement à celui des gains de productivité, aurait limité la hausse d'ensemble, y contribuant pour -0,3 point. Depuis le début de l'année 2015, le taux de marge s'est tout particulièrement amélioré dans l'industrie, où il a retrouvé son niveau moyen d'avant-crise dès mi-2015, ce qui n'est pas le cas des services marchands ([graphique 2](#)).

## 1 - Taux de marge des sociétés non financières (SNF)



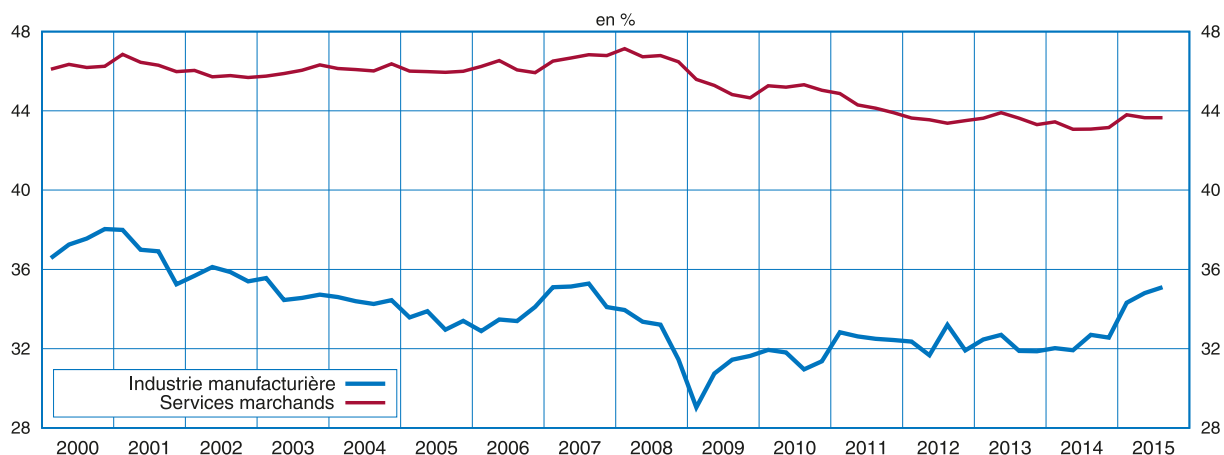


## Le taux de marge continuerait de croître nettement au premier semestre 2016

Au premier semestre 2016, le taux de marge augmenterait fortement (+1,1 point), porté par des termes de l'échange à nouveau favorables (contribution de +0,5 point sur le semestre). Les mesures d'abaissement du coût du travail contribueraient au total pour +0,5 point. C'est d'une part l'effet de la montée en charge du PRS, via la baisse de la contribution sociale de solidarité

des sociétés dès le premier trimestre et la réduction additionnelle des cotisations famille à partir du deuxième trimestre. C'est d'autre part la conséquence de la mise en place du plan d'urgence pour l'emploi qui allège le coût du travail dans les PME, dès le premier trimestre. Enfin, la contribution des salaires réels nets des gains de productivité serait quasiment neutre (+0,1 point). Au total, le taux de marge atteindrait 32,5 % mi-2016, ce qui constituerait son plus haut niveau depuis fin 2008. ■

## 2 - Taux de marge dans l'industrie et dans les services marchands



Source : Insee, comptes trimestriels

## Décomposition du taux de marge des sociétés non financières (SNF)

en % et en points

	2014				2015				2016		2014	2015	2016 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
<b>Taux de marge (en niveau)</b>	29,6	29,2	29,4	29,6	31,0	30,8	31,1	31,4	31,9	32,5	29,5	31,1	32,4
<b>Variation du taux de marge</b>	0,3	-0,4	0,2	0,2	1,4	-0,2	0,2	0,4	0,5	0,6	-0,3	1,6	1,3
<b>Contributions à la variation du taux de marge</b>													
des gains de productivité	-0,1	-0,2	0,3	0,0	0,6	-0,1	0,1	0,3	0,2	0,2	0,1	0,8	0,6
du salaire par tête réel	-0,1	-0,3	-0,3	-0,3	-0,6	0,2	-0,3	-0,2	-0,4	0,1	-1,1	-1,1	-0,6
du taux de cotisation employeur	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,3	-0,1	0,1	0,2
du ratio du prix de la valeur ajoutée et du prix de la consommation	-0,1	0,1	0,2	0,5	0,4	-0,2	0,5	0,3	0,6	-0,1	0,1	1,1	1,0
d'autres facteurs	0,8	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,7	0,7	0,2

Prévision

Note : le taux de marge (TM) mesure la part de la valeur ajoutée qui rémunère le capital. Sa variation se décompose de façon comptable entre :

- les évolutions de la productivité (Y/L), avec Y la valeur ajoutée et L l'emploi, et du ratio du prix de la valeur ajoutée au prix de la consommation, ou termes de l'échange (Pva/Pc), qui jouent positivement ;
- les évolutions du salaire moyen par tête réel (SMPT/Pc) et du taux de cotisation employeur (W/SMPT, où W représente le coût du travail par tête), qui jouent négativement.
- d'autres facteurs : il s'agit notamment des impôts sur la production nets des subventions, dont le CICE et le plan d'urgence pour l'emploi<sup>1</sup> ;

Cette décomposition est synthétisée dans l'équation :

$$TM = \frac{EBE}{VA} \approx 1 - \frac{W \cdot L}{Y \cdot P_{va}} + \text{autres facteurs} = 1 - \frac{L}{Y} \frac{W}{SMPT} \frac{SMPT}{P_c} \frac{P_c}{P_{va}} + \text{autres facteurs}$$

1. Le CICE réduit l'impôt sur les sociétés, mais la comptabilité nationale l'enregistre comme une subvention aux entreprises, comme le recommande le Système européen des comptes dans sa dernière version (SEC 2010). De même, les aides versées dans le cas de la prime d'urgence pour l'emploi seraient considérées comme des subventions.

Source : Insee

# Investissement des entreprises et stocks

L'investissement des entreprises a nettement accéléré au quatrième trimestre 2015 (+1,3 % après +0,5 %), à la fois en produits manufacturés (+1,8 % après +1,0 %), en services (+0,9 % après +0,5 %) et en construction (+1,0 % après 0,0 %). En particulier, les achats de véhicules légers et les dépenses en travaux publics ont fortement augmenté. En moyenne sur l'année, l'investissement s'est accru de 2,0 % en 2015, comme en 2014.

Au premier trimestre 2016, l'investissement ralentirait par contrecoup (+0,7 %), avant d'accélérer légèrement au deuxième trimestre (+0,8 %). À mi-année, l'acquis de croissance pour 2016 (+2,6 %) serait déjà plus élevé que la hausse moyenne en 2015.

La contribution des variations de stocks à la croissance du PIB a été de nouveau fortement positive au quatrième trimestre 2015 (+0,7 point après déjà +0,7 point le trimestre précédent), notamment celle en biens d'équipement et en produits pétroliers raffinés. Sur l'ensemble de l'année 2015, le comportement de stockage des entreprises a contribué pour +0,3 point à la croissance du PIB, après +0,2 point en 2014. Au premier semestre 2016, la contribution des variations de stocks au PIB deviendrait négative par contrecoup (-0,2 point au premier trimestre et -0,1 point au deuxième).

## Au quatrième trimestre 2015, l'investissement des entreprises a accéléré

Au quatrième trimestre 2015 l'investissement des entreprises non financières (ENF) a augmenté plus vite qu'au troisième trimestre (+1,3 % après +0,5 %, *tableau 1*). Par produit, les entreprises ont nettement accru leurs dépenses en construction (+1,0 % après 0,0 %), surtout celles en travaux publics. Leurs dépenses en produits manufacturés ont de nouveau accéléré (+1,8 % après +1,0 %), notamment en matériels de transport (+5,2 % après +0,4 %), pour l'essentiel en véhicules légers. Enfin, l'investissement en services est resté dynamique (+0,9 % après +0,5 %), l'augmentation des dépenses en information-communication (+2,2 % après +0,5 %) faisant plus que compenser le repli des achats de services spécialisés (-0,3 % après +0,6 %). Les investissements en valeur ayant progressé quasiment comme la valeur ajoutée, le taux d'investissement des ENF est quasi stable depuis début 2015 (*graphique 1*).

En moyenne sur l'année 2015, l'investissement des ENF a progressé de 2,0 % en volume, comme en 2014. Toutefois, la tendance est à l'accélération : fin 2015, l'investissement des ENF a augmenté de 3,2 % par rapport au dernier trimestre de l'année précédente, alors qu'il n'avait progressé que de 0,5 % un an auparavant.

Tableau 1

### Investissement des entreprises non financières (ENF)

	Variations trimestrielles										Variations annuelles		
	2014				2015				2016		2014	2015	2016 acquis
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2			
Produits manufacturés (43 %)	-0,5	-0,1	0,8	-0,7	1,2	0,2	1,0	1,8	0,9	1,0	2,3	2,1	3,6
Construction (26 %)	0,6	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	1,0	0,1	0,3	3,0	0,5	1,1
Autres (31 %)	-0,2	0,4	0,7	0,0	1,3	1,0	0,5	0,9	0,9	0,9	1,1	3,0	2,8
<b>Ensemble des ENF (100 %)</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0,6</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>0,5</b>	<b>1,3</b>	<b>0,7</b>	<b>0,8</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>2,6</b>

Prévision

Source : Insee

## L'investissement ralentirait un peu au cours du premier semestre 2016

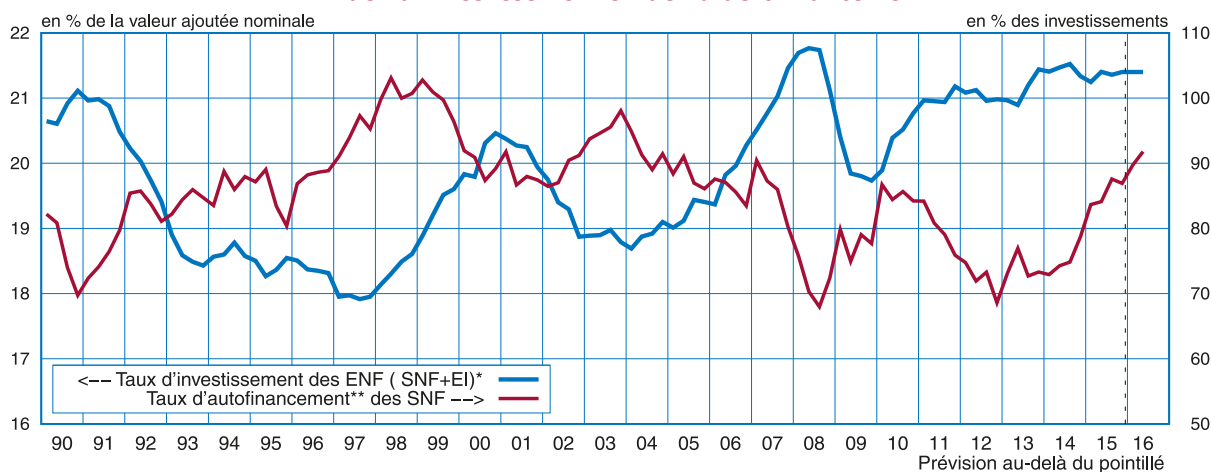
Pour le premier trimestre 2016, les enquêtes de conjoncture fournissent des indications plutôt favorables s'agissant de l'investissement des ENF. Dans l'industrie, les tensions sur l'appareil productif se sont certes relâchées en janvier, notamment le taux d'utilisation des capacités de production et les goulots de production (graphique 2). Cependant, l'indicateur de révision des investissements redevient positif et les industriels se déclarent plutôt enclins à investir au premier semestre. Dans les services, les soldes d'opinion sur l'investissement passé et sur les perspectives d'investissement se maintiennent au-dessus de leur moyenne de long terme. Les conditions de financement continuent de favoriser l'investissement. D'une part, le taux de marge des entreprises continuerait d'augmenter et atteindrait mi-2016 son plus haut niveau depuis 2008, leur

permettant d'autofinancer plus largement leurs achats. Le taux d'autofinancement serait ainsi à son plus haut depuis début 2005. D'autre part, les taux d'intérêt réels resteraient très bas d'ici mi-2016 et les conditions de crédits seraient encore accommodantes. Enfin, l'investissement en biens d'équipement serait encore stimulé par la mesure de suramortissement, mais un peu moins fortement qu'anticipé dans la *Note de conjoncture* de décembre 2015<sup>1</sup>, car la prolongation de la mesure au-delà d'avril lisserait son impact.

Au total, l'investissement des ENF ralentirait en prévision mais resterait soutenu : +0,7 % et +0,8 % aux deux premiers trimestres de l'année 2016, soit un rythme annuel encore dynamique mi-2016 (+3,3 % en glissement annuel). L'acquis à mi-année pour 2016 serait de +2,6 %, soit déjà

1. « La mesure d'amortissement exceptionnel soutient l'investissement manufacturier », *Note de conjoncture*, décembre 2015, p. 107.

### 1 - Taux d'investissement et taux d'autofinancement

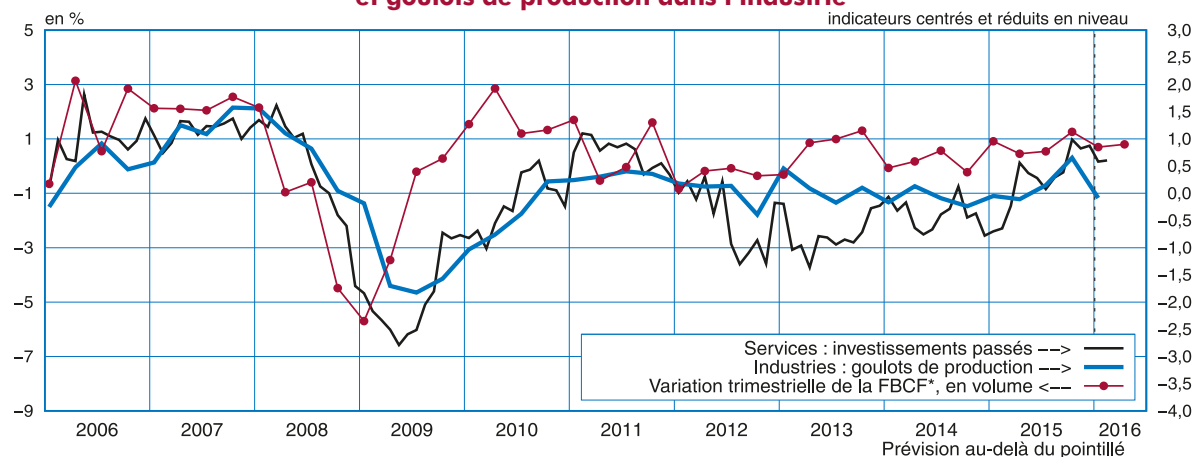


\* Entreprises non financières (ENF) = sociétés non financières (SNF) et entreprises individuelles (EI)

\*\* Le taux d'autofinancement est le ratio de l'épargne des sociétés non financières rapportée à leurs investissements.

Source : Insee, comptes trimestriels

### 2 - Opinion sur les investissements passés dans les services et goulots de production dans l'industrie



\* FBCF : formation brute de capital fixe

Sources : Insee, enquêtes mensuelles de conjoncture dans les services et l'industrie et comptes trimestriels

plus élevé que l'évolution moyenne en 2015. Le taux d'investissement des ENF resterait élevé (21,4% mi-2016 comme un an plus tôt).

## Les dépenses en produits manufacturés continueraient de croître à un rythme élevé, bien qu'un peu ralenti

L'investissement des ENF en produits manufacturés ralentirait au premier trimestre 2016 (+0,9 % après +1,8 %). En effet, les immatriculations de début d'année suggèrent que l'investissement en automobiles progresserait encore au premier trimestre mais moins fortement que fin 2015. En revanche, les dépenses en biens d'équipement continueraient de bénéficier de la mesure de suramortissement et augmenteraient nettement. Ainsi, au deuxième trimestre, l'investissement en biens manufacturés augmenterait encore solidement (+1,0 %).

## L'investissement en construction serait en légère hausse

En prévision jusqu'à mi-2016, les dépenses en construction croîtraient légèrement (+0,1 % au premier trimestre puis +0,3 % au deuxième).

Compte tenu de la chronique passée des mises en chantiers de bâtiments non résidentiels, l'investissement en bâtiment reculerait légèrement au premier trimestre puis se redresserait un peu au deuxième trimestre.

Quant aux travaux publics, l'activité ralentirait nettement, après la forte accélération de fin 2015. En janvier, les perspectives des chefs d'entreprises du secteur se sont en effet de nouveau assombries. Les dépenses progresseraient modérément aux premier et deuxième trimestres 2016.

## Les investissements en services continueraient de progresser à un rythme soutenu

Les investissements en services continueraient de progresser à un rythme proche de leur tendance des années récentes : +0,9 % aux deux premiers trimestres 2016. En effet, même si les soldes d'opinion relatifs à l'activité dans les services aux entreprises ont baissé en début d'année, leur niveau actuel reste parmi les plus élevés des trois dernières années.

## Fin 2015 la contribution des variations de stocks à la croissance a été de nouveau fortement positive

La contribution des variations de stocks à la croissance du PIB au quatrième trimestre 2015 a été importante (+0,7 point), comme au troisième trimestre 2015 (+0,7 point ; *tableau 2*). Un tel épisode de contributions supérieures à +0,3 point deux trimestres consécutifs est inédit depuis 2004. La contribution positive du troisième trimestre était principalement due aux stocks de matériels de transport alors que ce sont les variations de stocks de biens d'équipement et de produits pétroliers raffinés qui expliquent la contribution de nouveau positive fin 2015. Sur l'ensemble de l'année 2015, le comportement de stockage des entreprises n'a cependant contribué que pour +0,3 point à la croissance du PIB.

Au premier semestre 2016, un contrecoup est attendu et les variations de stocks auraient une contribution négative à la croissance du PIB : -0,2 point au premier trimestre et -0,1 point au deuxième. ■

Tableau 2

### Contribution des variations de stocks à la croissance (en point de PIB)

	Variations trimestrielles										Variations annuelles			
	2014				2015				2016		2014	2015	2016 acquis	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2				
<b>Produits agricoles</b>	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0
<b>Produits manufacturés</b>	0,3	-0,1	0,2	-0,4	0,3	-0,4	0,6	0,6	-0,2	-0,1	0,1	0,3	0,4	
Produits agro-alimentaires	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,1						
Cokéfaction et raffinage	0,2	0,0	0,1	-0,1	0,1	-0,1	0,1	0,2						
Biens d'équipement	0,0	0,0	0,0	0,1	-0,1	0,1	0,0	0,2						
Matériel de transport	-0,2	0,0	0,5	-0,6	0,3	-0,4	0,4	0,1						
Autres produits industriels	0,3	-0,1	-0,3	0,2	0,0	0,0	0,2	0,1						
<b>Énergie, eau, déchets</b>	0,1	0,0	-0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	-0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	
<b>Autres (construction, services)</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
<b>TOTAL<sup>1</sup></b>	0,4	-0,1	0,2	-0,5	0,4	-0,5	0,7	0,7	-0,2	-0,1	0,2	0,3	0,4	

Prévision

(1) Les variations de stocks comprennent les acquisitions nettes d'objets de valeur.

Source : Insee